



PROCES-VERBAL

Bureau de la LFP

Auteur : Jean-Pierre HUGUES

Date : 12 novembre 2009

Référence : LFP-BUR.2009.10.15

Libre

Interne à la LFP

Confidentielle - Personnelle

Réunion du	15/10/2009
Président	Frédéric THIRIEZ

Présents Jean-Michel AULAS, Bernard CAIAZZO, Henri LEGARDA, Jean-Pierre LOUVEL, Joël MULLER, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Michel SEYDOUX.

Excusés Jean-Pierre DENIS, Jean-Pierre ESCALETES

Assistent Jean-Pierre HUGUES

Sommaire

1. Point sur les rencontres avec les ministères 2
2. Taxe Buffet et DIC..... 2
3. Paris en ligne..... 3
4. Transfert matching system 3
5. Consultation CSA avenir de la TNT payante 3
6. Plainte devant l'autorité de la concurrence..... 3
7. Rapport DNCG 3
8. Charte dirigeants - arbitres 4



1. Point sur les rencontres avec les ministères

Le Président de la LFP,
rend compte de ses contacts récents avec les ministères.

Ministère de l'Intérieur :

Les rencontres du 22, 23 et 30 Septembre avec le ministère de l'Intérieur ont été efficaces puisqu'elles ont permis de relancer les actions communes sur la sécurité.

Le ministère de l'Intérieur va créer une structure ad hoc de centralisation de la lutte contre le hooliganisme ("Division Nationale" dotée de 14 fonctionnaires). Le texte renforçant l'efficacité des IADS sortira avant la fin de l'année. Les Préfets sont invités à augmenter le nombre d'IADS.

Ministère de la Justice :

Le Président de la Ligue remet aux membres du Bureau le projet de circulaire que la Garde des Sceaux va envoyer aux parquets. Il s'agit d'une démarche indispensable de sensibilisation des parquets, la prise en compte de la problématique de la sécurité dans les stades étant encore inégale.

Secrétariat d'Etat aux Sports :

La Ministre des sports vient de lancer un comité de pilotage du congrès national des supporters qu'elle souhaite réunir à la fin de l'année, et a confié à 2 inspecteurs généraux du Ministère de la jeunesse et des sports, Mr Richard Monnereau et Mr François Massey, le soin de mener une mission d'inventaire des bonnes pratiques en matière de prévention de la violence. Ces 2 inspecteurs généraux contacteront un certain nombre de clubs, auxquels il est demandé de leur réserver le meilleur accueil.

Les présidents de clubs rappellent que la problématique des supporters ne peut pas être réduite à un modèle unique et que chaque club doit gérer une situation spécifique.

Les clubs ne veulent en tout cas pas s'engager dans la voie d'une co-gestion avec les associations de supporters. Ce point devra être rappelé clairement par les représentants de la LFP et de l'UCPF au comité de pilotage.

2. Taxe Buffet et DIC

Le Bureau,
débat de l'augmentation prévue au projet de loi de financement de la taxe Buffet qui passerait de 5% à 5,5%. Le Bureau retient l'idée que si cette augmentation très contestable est finalement votée elle ne doit pas viser à combler le budget de l'AFLD.
De plus, en contre partie de cette augmentation, le gouvernement doit exprimer clairement qu'il refusera tout amendement de suppression du DIC.



Les services de la ligue actualisent les argumentaires visant à protéger le DIC pour que les clubs les diffusent aux élus de leur département.

3. Paris en ligne

Le Bureau,

prend acte en 1ère lecture du parlement sur le projet de loi libéralisant les jeux d'argent en ligne et se félicite que l'application aux paris sportifs du droit d'exploitation des organisateurs de manifestations sportives soit reconnu par son article 52. Le Bureau se félicite également de la volonté du Parlement de renforcer la protection des marques et des signes distinctifs des clubs.

4. Transfert matching system

Le Bureau,

prend acte de la circulaire FIFA concernant la mise en place du transfert matching system.

5. Consultation CSA avenir de la TNT payante

Le Bureau,

entend son Président présenter les grandes lignes de la réponse de la LFP à la consultation lancée par le CSA sur l'avenir de la TNT payante.

6. Plainte devant l'autorité de la concurrence

Le Bureau,

approuve le dépôt d'une plainte par la LFP contre Canal + pour entente et abus de position dominante. Cette procédure fait suite aux nombreuses actions engagées par le groupe Canal + visant les concurrents de Canal + mais aussi la Ligue elle-même.

7. Rapport DNCG

Le Bureau,

débat de la nature des documents que la DNCG est appelée à demander aux clubs et exprime le souhait qu'elle limite ses demandes aux documents strictement nécessaires à l'exercice de son importante mission. Par ailleurs, le président de la DNCG présentera au Conseil d'Administration du 20 novembre le point d'avancement du rapport 2008/2009 sur les comptes des clubs.



8. Charte dirigeants - arbitres

Le Bureau,

entend le Président de la LFP demander à ce que la mise au point définitive du document "charte dirigeants-arbitres" soit menée rapidement.

**Le Président,
Frédéric THIRIEZ**

**Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES**